



DOSSIER DE PRESSE CÉRÉMONIE DE LABELLISATION



FORÊT
CANDIDATE

VERZY, HAUTVILLERS ET CHÊNE À LA VIERGE : LES TROIS FORÊTS DOMANIALES DE LA MONTAGNE DE REIMS REÇOIVENT LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION®

28 JUIN 2017 - ABBAYE SAINT-PIERRE D'HAUTVILLERS



LES FORÊTS DE LA MONTAGNE DE REIMS LABELLISÉES FORÊT D'EXCEPTION® : UN PONT ENTRE VIGNES ET FORÊTS



Ce 28 juin 2017, les forêts domaniales de Verzy, d'Hautvillers et du Chêne à la Vierge reçoivent en l'Abbaye d'Hautvillers, le label Forêt d'Exception®. Elles rejoignent six autres forêts emblématiques : Fontainebleau, Verdun, la Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon et Bercé.

Le label Forêt d'Exception® reconnaît le caractère exemplaire d'une démarche menée par des acteurs dynamiques, unis dans une volonté de travailler ensemble pour valoriser ce territoire. Il distingue aussi une gestion d'excellence d'une forêt domaniale reconnue pour son patrimoine unique en termes de biodiversité, de paysages, d'histoire ou de bois de grande valeur.

Les forêts domaniales de la Montagne de Reims représentent 3 500 hectares au cœur du Parc naturel régional, sur un large plateau forestier dominant les coteaux viticoles de Champagne. Ces forêts recèlent de grandes richesses, à commencer par les fameux Faux de Verzy, et nombreux sont les habitants des grandes villes et des communes alentour à venir s'y ressourcer.

Un projet fédérateur

Engagés localement dans la démarche Forêt d'Exception® depuis 2011, l'ONF et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims animent ce projet qui représente un véritable outil de développement local. Dans les forêts domaniales de la Montagne de Reims, les usages et usagers de ces espaces sont variés. Cela a conduit l'ONF et le Parc naturel régional à mettre en place une **démarche participative associant l'ensemble des acteurs de territoire** afin de recueillir les attentes et les avis de chacun. Cette démarche concertée a conduit à la définition de cinq axes de travail et 26 actions concrètes à mener sur la période 2014-2018.

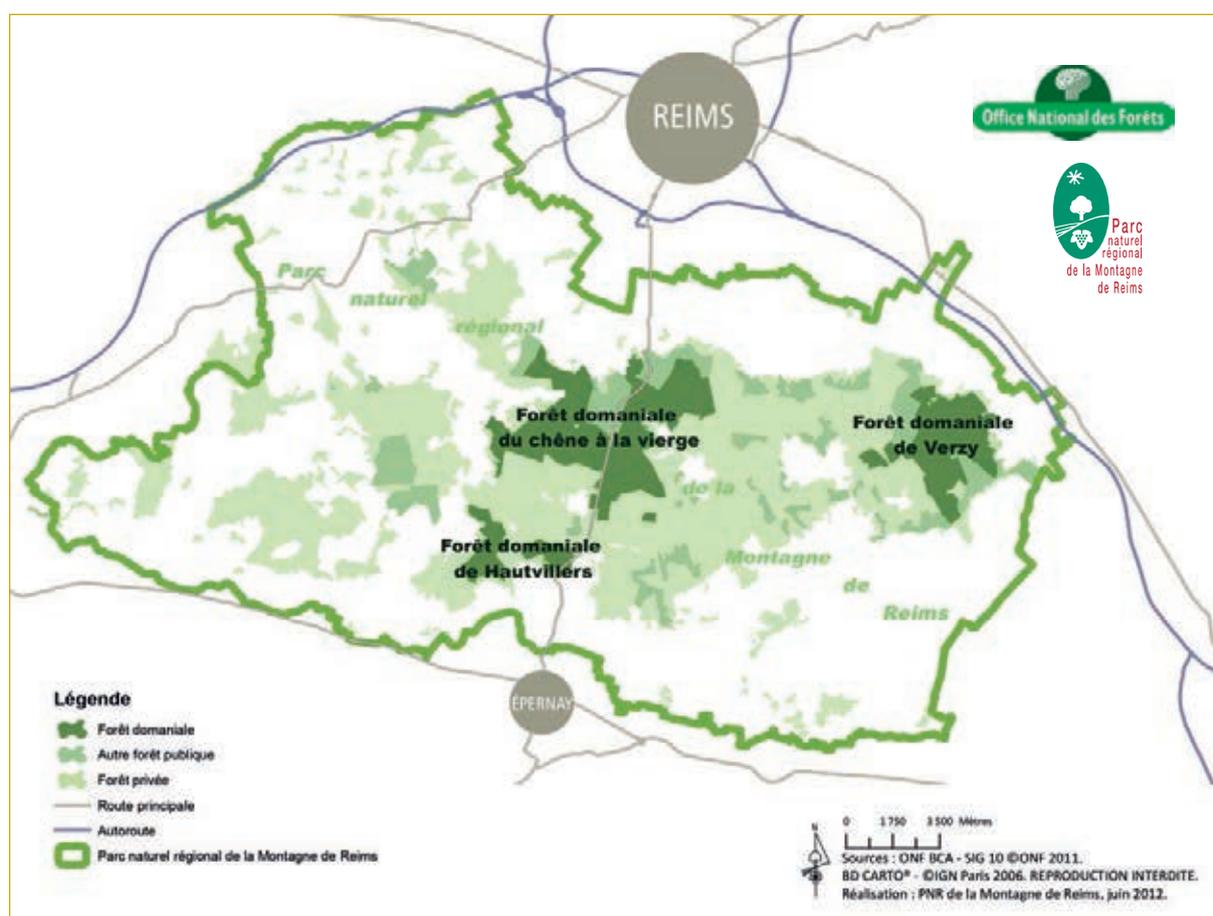
Les relations nouées dans le cadre du projet Forêt d'Exception® en Montagne de Reims permettent aujourd'hui la **renaissance des liens historiques entre vigne et forêt** qui ont longtemps joué un rôle complémentaire pour les habitants du territoire. Le **groupe de maison de champagne Moët-Hennessy Champagne Services** s'est ainsi rapproché de l'ONF dès les prémices de la démarche Forêt d'Exception® pour soutenir le projet.

Politique de référence en matière d'innovation et de concertation, Forêt d'Exception® a pour objectif de renouer, d'assembler et de renforcer le dialogue instauré entre les différents partenaires. Grâce à l'implication des femmes et des hommes qui se sont engagés dans la démarche de labellisation, à la qualité du partenariat entre l'ONF et le Parc, de la pertinence des orientations et des actions élaborées, les forêts domaniales de la Montagne de Reims sont labellisées Forêt d'Exception®.

SOMMAIRE

- LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION®, UNE DÉMARCHE NATIONALE
- LA MONTAGNE DE REIMS : ENTRE VIGNES ET FORÊTS, UN VÉRITABLE POUMON VERT POUR LA POPULATION
- FORÊT D'EXCEPTION® EN MONTAGNE DE REIMS : UN PROJET FÉDÉRATEUR AUX COULEURS DU TERRITOIRE
- DE MULTIPLES ILLUSTRATIONS SUR LE TERRAIN

LES FORÊTS DOMANIALES CONCERNÉES PAR LE PROJET DE LABELLISATION FORÊT D'EXCEPTION®



LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION®, UNE DÉMARCHE NATIONALE



LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION® EN BREF

L'ONF s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts domaniales et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires. Cette démarche de développement local associe étroitement les élus et les acteurs locaux. Elle s'est concrétisée avec un label de reconnaissance Forêt d'Exception®.

Sur les dix-sept sites forestiers engagés dans la démarche, sept sont aujourd'hui labellisés : Fontainebleau, Verdun, la Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon, Bercé et, maintenant, la Montagne de Reims célébrée ce 28 juin 2017.

La charte nationale Forêt d'Exception® développe des valeurs au cœur du développement durable. Dix-sept forêts sont engagées dans cette démarche Forêt d'Exception®.

Le partage de l'espace forestier et l'équilibre entre ses différentes fonctions (économique, sociale et environnementale) ont conduit l'Office national des forêts à mettre en place une démarche exemplaire de concertation avec tous les partenaires du territoire associés à une forêt domaniale.

Le label Forêt d'Exception® distingue l'excellence de la gestion de ces forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur.

Une initiative locale concertée

La création d'un comité de pilotage local Forêt d'Exception®, présidé par un élu, constitue la première étape vers la labellisation. Les membres, comprenant à la fois collectivités locales, institutionnels et associations, fixent les grands objectifs de leur travail collectif. Ils établissent ensuite un programme d'actions au bénéfice de la forêt et ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers de la forêt concernée.

Sur la base d'un dossier de candidature, le label est attribué pour une période renouvelable de cinq ans, par un comité national d'orientation composé d'experts qualifiés en aménagement du territoire, en environnement, culture et tourisme et de représentants des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique et solidaire.

Le label Forêt d'Exception® consacre à la fois la qualité du site forestier, l'exemplarité de sa gestion et des partenariats engagés.

LA MONTAGNE DE REIMS : ENTRE VIGNES ET FORÊTS, UN VÉRITABLE POUMON VERT

Les trois forêts domaniales de la Montagne de Reims que sont Verzy, Hautvillers et Chêne à la Vierge représentent 3 500 hectares au cœur du Parc naturel régional, sur un large plateau forestier dominant les coteaux viticoles de Champagne. Ces forêts recèlent de grandes richesses, notamment les célèbres Faux de Verzy, et nombreux sont les habitants des grandes villes et des communes alentour à venir s'y ressourcer.

Les Faux de Verzy, une curiosité botanique extraordinaire

La forêt domaniale de Verzy est l'espace naturel le plus fréquenté de Champagne-Ardenne. Les compteurs mis en place par le Parc et relevés régulièrement par l'ONF indiquent une moyenne de 200 000 visites par an. La raison principale de cette fréquentation élevée est la présence des célèbres hêtres tortillards de Verzy, autrement appelés Faux.

Avec plus de 800 Faux répartis sur une soixantaine d'hectares, le site de Verzy est unique au monde. Cette rareté de la nature fait l'objet de deux protections. Le site est classé depuis 1932 et une Réserve biologique a vu le jour en 1981. La gestion de la forêt de Verzy, mise en œuvre par l'ONF, concilie la préservation des Faux de Verzy avec la production de bois et l'accueil des promeneurs.

La Réserve biologique est en effet parcourue d'un sentier aménagé sur environ trois kilomètres. Labellisée Tourisme & Handicap® depuis 2010, cette balade est accessible à tous. Une application numérique vient de paraître pour moderniser l'offre d'accueil : avec « En forêt de Verzy », les visiteurs ont désormais accès à un outil innovant et interactif retraçant l'histoire et la gestion des Faux de Verzy.



Faux de Verzy
au printemps
© DUMARGNE/ONF

La forêt d'Hautvillers, couronne d'un paysage à la valeur universelle

La singularité du massif forestier se trouve dans les liens indissociables des deux éléments qui composent l'identité du terroir Champenois : le vignoble et la forêt. La viticulture s'est longtemps appuyée sur les produits du bois pour fabriquer ses instruments : échelas, hottes, bassines, pressoirs, tonneaux, etc. Cette demande spécifique implique la nécessité pour chaque vigneron de posséder un petit carré de bois pour son approvisionnement régulier. **La forêt d'aujourd'hui est donc issue de plusieurs siècles de gestion pour la viticulture, façonnant la structure des peuplements forestiers jusqu'à leurs propriétés foncières.**

Ce mariage a également modelé l'aspect de la Montagne de Reims : forêts et vignes sont depuis longtemps étroitement liées dans un va-et-vient entre les deux types d'occupation du sol. Leur répartition reste en cohérence parfaite avec le relief et la nature des sols : **le plateau forestier coiffe impeccablement les coteaux viticoles qui, depuis les principaux lieux de vie, constituent une véritable clé de lecture à la délimitation du territoire de la Montagne de Reims.** En juillet 2015, cette organisation spatiale si particulière est entrée au Patrimoine mondial de l'humanité au titre de paysage culturel français sous l'ensemble « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » qui comprend la **forêt domaniale d'Hautvillers.**

Vue sur la Montagne de Reims, d'Hautvillers à Aÿ, depuis la ville d'Épernay
© ASSOCIATION PAYSAGES DU CHAMPAGNE



La forêt du Chêne à la Vierge, lieu de pèlerinage

Certaines croyances en lien avec l'héritage des ecclésiastiques perdurent sur la Montagne de Reims sous forme de légendes. Si les Faux de Verzy en sont une bonne illustration, c'est aussi le cas du Chêne à la Vierge dont la forêt tire son nom. Le nom de la forêt du Chêne à la Vierge provient d'une tradition orale qui nous raconte qu'au XIII^e siècle, un bûcheron trouva une statuette de la Vierge dans le cœur d'un chêne qu'il venait d'abattre. Le Chêne fut dès lors l'objet d'une grande vénération. Il a sans doute dépéri à cause d'une tradition qui voulait que les croyants aillent arracher un peu de son écorce. En 1880, alors que l'Église catholique s'appuie sur le culte marial dans sa reconquête des âmes, le Chêne est béni par l'Archevêque de Reims et un pèlerinage annuel est établi. Le troisième dimanche de septembre, une procession démarrait de l'église Notre-Dame du Chêne jusqu'au pied du Chêne où se tenait une messe. Ce pèlerinage attirait de nombreux croyants mais il dut être arrêté en 1959 à cause de la dangerosité de la route départementale reliant Reims à Épernay, où la circulation devenait trop importante. Aujourd'hui, la statue se trouve dans la paroisse de Saint-Imoges.



La forêt du Chêne
à la Vierge,
lieu de pèlerinage
© AURÉLIE CELDRAN/ONF

Une reproduction reste placée sur l'actuel Chêne à la Vierge. Cette croyance, comme celles qui demeurent autour des Faux de Verzy, est héritée des ecclésiastes dont les anciennes activités religieuses ont laissé de nombreuses empreintes en Montagne de Reims : abbaye de Saint-Basle, abbaye Saint-Pierre d'Hautvillers, bornes de délimitation portant des signes ostentatoires (crosse d'archevêque ou croix de Lorraine).

Les traces de l'Homme sont omniprésentes sur le massif forestier : voies romaines, mares issues de l'extraction de pierre à meulière ou d'argile, ruines du château féodal de Vernay, petits ponts en pierre sèche, blockhaus de la Première Guerre Mondiale, etc. En Montagne de Reims, la démarche de labellisation Forêt d'Exception® a suscité la réalisation d'un nouveau document : la synthèse de toutes les informations disponibles liées au patrimoine forestier du massif. Elle démontre la valeur que représentent les forêts domaniales pour le territoire : elles font écho à des notions d'héritage, d'histoire locale, de continuité et de respect du passé.

Un massif forestier à la croisée des usages

Les forêts de la Montagne de Reims ont constitué à travers les siècles un élément capital de l'environnement matériel et culturel des sociétés rurales locales. Elles forment désormais le seul grand massif forestier de plusieurs milliers d'hectares à l'ouest de la Marne. Au centre d'un important bassin de population (plus de 300 000 habitants), les forêts domaniales sont naturellement devenues une zone de loisirs et de quiétude très fréquentées par les habitants des communes et des grandes agglomérations voisines. Cet espace accueille ainsi de nombreuses activités, avec des enjeux et intérêts différents : production de bois, chasse, préservation des milieux naturels, randonnée, cueillette, etc. La prise en compte des différentes activités des forêts est donc primordiale pour les gestionnaires de ces espaces naturels. La valorisation économique, environnementale et sociale des forêts domaniales a conduit à la formulation d'un projet fédérant un maximum d'acteurs du territoire : c'est l'ambition du label Forêt d'Exception® en Montagne de Reims.

FORÊT D'EXCEPTION® EN MONTAGNE DE REIMS : UN PROJET FÉDÉRATEUR AUX COULEURS DU TERRITOIRE



Les membres du Comité de pilotage Forêt d'Exception® en Montagne de Reims réunis lors de la signature du contrat de projet
© PNR MONTAGNE DE REIMS

Le projet local de gouvernance : tout un territoire mobilisé par l'ONF et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Engagé localement dans la démarche Forêt d'Exception® depuis 2011, l'ONF est accompagné par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims pour mener à bien ce projet, véritable outil de développement local. Les forêts domaniales de la Montagne de Reims étant des espaces dont les usages et usagers sont variés, l'ONF et le Parc naturel régional ont souhaité mettre en place **une démarche participative en associant l'ensemble des acteurs du territoire**. Il s'agit de recueillir les attentes et les avis de chacun. Cette démarche concertée a permis de définir les axes de travail et les premières actions concrètes à mener.

C'est ainsi qu'un Comité de pilotage s'est créé autour des nombreuses structures intéressées : **la Montagne de Reims est le seul site qui compte trente-cinq participants dans son instance de concertation**. Présidé par Corinne Démotier, vice-présidente du Parc naturel régional et maire de Germaine, le Comité de pilotage regroupe des représentants des pouvoirs publics (conseil régional, conseil départemental, services de l'État), des villes portes et des communes du Parc (Reims, Epernay, Verzy, Hautvillers, etc.), des acteurs forestiers et sylviculteurs (Communes forestières, CNPF, Valeur Bois, etc.), des universitaires et des acteurs de la nature, des loisirs et du tourisme. Le Parc et l'ONF coaniment les démarches de labellisation.

Cinq orientations stratégiques pour révéler la richesse des forêts domaniales

En 2012, des ateliers de travail ont permis la définition d'une stratégie valorisant les trois forêts de Verzy, d'Hautvillers et du Chêne à la Vierge. Les axes constituant le socle du protocole d'accord sont le fruit de ces réflexions collectives :

- permettre l'accès de tous et le partage des activités au sein de l'espace « forêt »,
- développer des actions de sensibilisation et de communication autour de la forêt à destination du grand public et des professionnels,
- améliorer les connaissances sur la forêt en tant que ressource économique, écologique et sociale,
- développer une activité économique responsable, de la ressource jusqu'au produit, grâce à l'amélioration des pratiques et à l'innovation,
- créer une offre de tourisme et de loisirs cohérente sur le massif et en adéquation avec les besoins de la société.

Cette stratégie partagée a été déclinée en 26 actions dont la réalisation est répartie entre les différentes parties prenantes au projet sur la période 2014-2018.



Point de vue sur les coteaux entrés au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2015 : la forêt, amphithéâtre d'Hautvillers, est encerclée
© ONF

Forêts et vignes, un mariage historique

Vigne et forêt ont longtemps joué un rôle complémentaire pour les habitants du territoire. Ces liens historiques se renouvellent aujourd'hui grâce aux partenariats noués dans le cadre du projet Forêt d'Exception® en Montagne de Reims.

Le groupe de maison de champagne Moët-Hennessy Champagne Services s'est ainsi associé à l'ONF dès les prémices de la démarche Forêt d'Exception® pour soutenir le projet. Les deux partenaires ont en commun des valeurs partagées : la création de lien entre territoires, le développement durable, le respect de l'environnement et, bien sûr, la recherche de l'excellence (l'un dans la gestion multifonctionnelle et concertée des forêts, l'autre dans la conception de ses vins de Champagne).

Véritable atout, ce mécénat aux couleurs locales a permis la mise en œuvre de nombreuses actions concrètes sur le terrain et l'organisation d'événements prestigieux.

L'entrée des coteaux historiques de Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco représente également une belle illustration de ces liens vigne-forêt, en synergie avec le projet Forêt d'Exception®. La morphologie paysagère singulière du coteau en amphithéâtre à Hautvillers confère à la forêt une place privilégiée et implique une attention particulière de la gestion sylvicole afin de respecter l'identité paysagère de ces sites. L'ONF s'est donc bien évidemment engagé aux côtés du Parc naturel régional dans cette dynamique coordonnée par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial pour œuvrer ensemble à la valorisation du territoire.

La démarche en quelques dates

15 SEPTEMBRE 2011	Création du Comité de pilotage en Montagne de Reims
2 MAI 2013	Signature du protocole d'accord à l'abbaye d'Hautvillers
9 JUIN 2015	Signature du contrat de projet au manoir de Verzy
13 SEPTEMBRE 2016	Avis favorable du Comité national d'orientation sur la candidature au label de la Montagne de Reims
30 NOVEMBRE 2016	Décision d'attribution du label par le directeur général de l'ONF
28 JUIN 2017	Cérémonie officielle de labellisation

DE MULTIPLES ILLUSTRATIONS SUR LE TERRAIN

Véritable feuille de route, le contrat de projet définit les opérations prévues au bénéfice de la forêt et ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers des forêts concernées. Sans attendre l'obtention du label Forêt d'Exception®, les partenaires œuvrent à la concrétisation de ce programme d'actions depuis 2011 dont certaines sont déjà engagées.

Améliorer les connaissances sur la forêt : la tourbière de Verzy, un puits d'histoire et un écosystème rare

Des inventaires floristiques ont été menés en 2012 dans le réseau protégé des mares forestières de Verzy, permettant l'identification d'une tourbière. Cet écosystème extrêmement rare et fragile abrite une faune et une flore spécifiques. Il nécessite une attention particulière en termes de gestion, c'est pourquoi des aménagements garantissant sa protection ont été réalisés. Une analyse palynologique accompagnée de datations radiocarbones a été effectuée par un laboratoire du CNRS afin d'améliorer les connaissances disponibles sur le patrimoine naturel et historique.

Cette étude apporte une vision temporelle des changements d'usages du sol actuellement forestier. Les résultats montrent que cette mare, âgée d'au moins dix-huit siècles, s'est implantée dans un milieu entouré de pâtures et de prairies, à faible distance d'une lisière forestière. À partir du Moyen-Âge, une augmentation de la pression anthropique est observée autour de la zone humide, témoignant des défrichements forestiers et de la valorisation agricole des sols, avec notamment la culture du seigle. À cette époque, la mare a certainement été utilisée comme fosse de rouissage pour le chanvre. Les espèces arborées se développeront à nouveau de manière significative à partir du XVIII^e siècle.

Ces premiers résultats font l'objet de panneaux d'information le long du sentier aménagé autour de la mare.

Vue sur l'abbaye d'Hautvillers depuis la forêt domaniale

© GOBEAUX/ONF



Développer une activité économique responsable : préserver le paysage des Coteaux de Champagne

La forêt domaniale de Hautvillers fait l'objet d'une attention particulière : elle se situe au sommet des coteaux viticoles du village éponyme, berceau historique du champagne. Cette forêt appartient aux « coteaux historiques de Champagne », site classé au titre de l'environnement et inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Ayant à cœur de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel, l'ONF a mené en 2013 une étude paysagère de grande ampleur sur ce secteur de la forêt domaniale. Ainsi la gestion forestière intègre pleinement les enjeux de préservation du paysage actuel tout en maintenant les activités économiques, écologiques et sociales du massif forestier.

Concrètement, ce sont des recommandations de renouvellement qui s'étalent sur quatre périodes successives d'aménagement – soit 80 ans – qui doivent être suivies afin de réduire l'impact paysager des coupes dans le temps. L'étude paysagère a également permis de reconsidérer l'accueil du public à l'entrée de la forêt, menant à l'adaptation de la gestion des parcelles concernées pour accueillir le public dans les meilleures conditions possible. Les résultats de cette étude ont été présentés le 7 octobre 2014 lors de la mission d'évaluation d'ICOMOS, aux côtés de l'ensemble des partenaires mettant en œuvre des actions appuyant le dossier de candidature du bien Caves, coteaux et maisons de Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Des actions de communication et de sensibilisation : les Rencontres Forestières, un lien entre élus et gestionnaires

Afin de consolider la gouvernance des acteurs du territoire à travers Forêt d'Exception®, une journée d'échange annuelle entre les décideurs locaux et les gestionnaires des espaces forestiers a été initiée en 2014 afin de les sensibiliser à des thématiques de gestion forestière.

La première édition de ces « Rencontres Forestières » portait sur les mares forestières. De nombreuses interventions ont permis de mieux connaître l'histoire et le fonctionnement des mares de Verzy, leur intérêt et l'évaluation de leurs richesses écologiques. Les outils de gestion durable existants (réserves biologiques, plans de gestion) ont été présentés.



Capture et reconnaissance
des odonates, bio-indicateurs
de la bonne santé
des mares forestières,
lors des premières
Rencontres forestières
© PNR MONTAGNE DE REIMS

La seconde édition s'orientait, quant à elle, vers l'histoire des intrigants Faux de Verzy : abbaye de Saint-Basle, légendes et causes génétiques de l'apparence de ces hêtres tortueux ont ainsi été explorées. Le succès rencontré (avec une cinquantaine de participants) témoigne de l'intérêt du partage d'informations entre les structures partenaires du projet Forêt d'Exception®.

Cette manifestation marque aussi un rendez-vous convivial pour mieux se connaître et partager les enjeux de chacun, une pause dans la succession de réunions parfois fastidieuses mais nécessaires au bon déroulement des projets. Elle se situe au cœur des préoccupations, en renforçant les liens entre les différents acteurs du territoire autour de réflexions, d'actions et d'outils mis en commun.

La conciliation des différents usages de l'espace forestier : le développement de circuits VTT officiels

La randonnée à VTT est un loisir très prisé dans le massif forestier de la Montagne de Reims. Cependant, en 2013, le manque de circuits permanents est constaté. La cohabitation des activités sportives avec les activités forestières est une condition nécessaire et préalable à la valorisation des sites. Le Parc naturel régional et l'ONF, œuvrant pour l'organisation du massif forestier, ont engagé une collaboration avec le Comité départemental de cyclisme afin de trouver des solutions concertées pour le développement de circuits VTT en forêt domaniale. Sur la base d'une analyse des attentes des pratiquants et de la sensibilité des milieux, la réhabilitation de 2 circuits VTT est proposée en forêt domaniale du Chêne à la Vierge.

Depuis 2015, une convention d'entretien et de balisage de ces circuits VTT existe entre l'ONF et le Parc. Elle comprend la mise en place d'un balisage en lien étroit avec l'agent forestier local, l'ajout d'une clause particulière dans les contrats d'exploitation pour la remise en état des circuits en cas de dégradation, la pose temporaire par les agents forestiers de panneaux d'avertissement des usagers le long des circuits lorsque les parcelles sont exploitées, et enfin une communication renforcée entre les deux structures concernées en cas d'incident.

Vingt-quatre kilomètres de circuits VTT ont ainsi été réhabilités en lien avec les clubs partenaires du Parc qui sillonnent régulièrement les parcours pour vérifier leur bon état. Cette action exemplaire doit inciter tous les usagers et les gestionnaires à progresser vers un partage harmonieux de l'espace en les sensibilisant aux contraintes de chacun.



Un utilisateur de l'application « En forêt de Verzy » sur le site des Faux

© C. MANQUILLET-COLL. ADT MARNE

Créer une offre de tourisme et de loisir : l'application numérique « En forêt de Verzy »

L'application « En forêt de Verzy » vient moderniser l'offre d'accueil mise en place sur ce site naturel protégé et extrêmement fréquenté. Les promeneurs équipés de smartphones pourront désormais recevoir des informations sur les Faux de Verzy tout au long de leur balade. Seule condition : avoir téléchargé l'application (gratuite) en amont de sa visite.

Grâce à cet outil pédagogique et innovant, les visiteurs verront désormais ces arbres remarquables d'un autre œil. Archives, cartes postales anciennes, interviews... retracent l'histoire et la gestion de ce site unique au monde. Une promenade passionnante, à faire seul ou en famille, toute l'année.

En accord avec le label Tourisme & Handicap®, l'application est compatible avec les fonctions d'accessibilité intégrées aux téléphones portables. Et pour la suite, l'Université de Reims a été contactée par l'ONF pour développer une version en anglais. La création de cette application a été rendue possible grâce au mécénat des maisons de champagne Veuve Clicquot Ponsardin et Moët & Chandon.